

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/698922>

 Marie-Pierre Vega

 4 min read

## Claudie François-Gallin, Dasen du Vaucluse, et son adjoint, seraient visés par un retrait d'emploi

Depuis le 6 septembre 2023, la Dasen du Vaucluse (académie d'Aix-Marseille), Claudie François-Gallin, et son adjoint, Stéphane Goget, ont été priés de se retirer de leurs fonctions, a appris AEF info auprès de sources concordantes. Un retrait d'emploi devrait être probablement prononcé par décret prochainement, et publié au Journal officiel. Cette décision fait suite à une enquête de l'IGESR sur le management de la directrice académique. L'intérim devrait être confié à Philippe Maheu, ancien Dasen du Gard qui avait fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre ([lire sur AEF info](#)).



Claudie François-Gallin, DaseN du Vaucluse

| *Droits réservés - DR*

À la suite d'une enquête administrative de l'IGESR, la DaseN du Vaucluse (académie d'Aix-Marseille), Claudie François-Gallin et son adjoint, Stéphane Goget, ont été priés par le ministère de l'Éducation nationale de se retirer de leurs fonctions, a appris AEF info auprès de sources concordantes, qui confirment ainsi une information révélée par le quotidien régional *Le Dauphiné libéré* le 9 septembre 2023. Un décret de retrait d'emploi signé du président de la République, qui mettra fin à leurs fonctions, devrait être publié au Journal officiel dans les prochains jours. Contactés par AEF info sur ce sujet, les services du ministère de l'Éducation nationale n'ont pas répondu.

L'intérim devrait être confié à Philippe Maheu, a aussi appris AEF info. Déjà DaseN dans l'académie d'Aix-Marseille, dans le département des Hautes-Alpes, de 2013 à 2020 ([lire sur AEF info](#)), et directeur académique dans le Gard depuis cette date, Philippe Maheu

vient de faire valoir ses droits à la retraite depuis le 1er septembre 2023 ([lire sur AEF info](#)).

### Mise en cause du management

Selon les informations recueillies par AEF info, ce sont des faits rapportés par des personnels de la DSDEN du Vaucluse, mettant en cause le mode de management des deux responsables, qui ont poussé le ministère à saisir l'IGESR. L'inspection générale a notamment examiné les conditions de travail des agents de la direction, ainsi que ceux de la DSDEN de l'Aude (académie de Montpellier), que Claudie François-Gallin a dirigée de 2014 à 2021 ([lire sur AEF info](#)).

Professeur de mathématiques et sciences physiques en lycée professionnel au début de sa carrière, major du concours d'IEN premier degré en 2001 et major du concours IA-IPR AVS en 2011, Claudie François-Gallin a été IEN, puis IEN adjointe à l'inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine, directrice académique adjointe dans le département du Rhône, et Dasen de l'Aude. Elle avait été nommée Dasen du Vaucluse le 1er janvier 2022 ([lire sur AEF info](#)).

### Réintégration dans le corps d'origine

En cas de retrait d'emploi, les deux fonctionnaires devraient être réintégrés dans leurs corps d'origine, celui des IA-IPR AVS pour Claudie François-Gallin, et celui de personnel de direction pour Stéphane Goget.

Par le passé, plusieurs Dasen ont déjà fait l'objet d'un décret de retrait d'emploi, par exemple l'IA du Rhône en 2009 ([lire sur AEF info](#)), la Dasen du Loir-et-Cher en 2013 ([lire sur AEF info](#)), et le Dasen des Deux-Sèvres en 2019 ([lire sur AEF info](#)). Dans ces trois cas, le Conseil d'État a annulé la mesure pour des irrégularités dans la procédure préalable au retrait d'emploi ([lire ici](#), [ici](#) et [ici](#)).